

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 10 décembre 2025

Objet :

Secteur Bois-du-Pâquier – Electrification et aménagement arrêt de bus

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 196'000.00



Descriptif de la demande :

Les TPF ont la volonté d'exploiter l'ensemble de leurs réseaux de bus avec une technologie unique. Après analyse des différentes technologies disponibles sur le marché, les TPF ont retenu :

- Des véhicules à recharge rapide
- Des stations de recharge avec pantographe descendant

Des simulations ont été réalisées par les TPF sur la base du réseau actuel et du réseau planifié (horizon 2040).

Pour le réseau Mobul, la première étape de la décarbonation commencera par la ligne 202 et la réalisation d'une infrastructure de recharge rapide au terminus de Vuadens (une seule par ligne).

Il sera toutefois nécessaire d'injecter un véhicule supplémentaire sur chaque ligne pour garantir un temps de recharge suffisant.

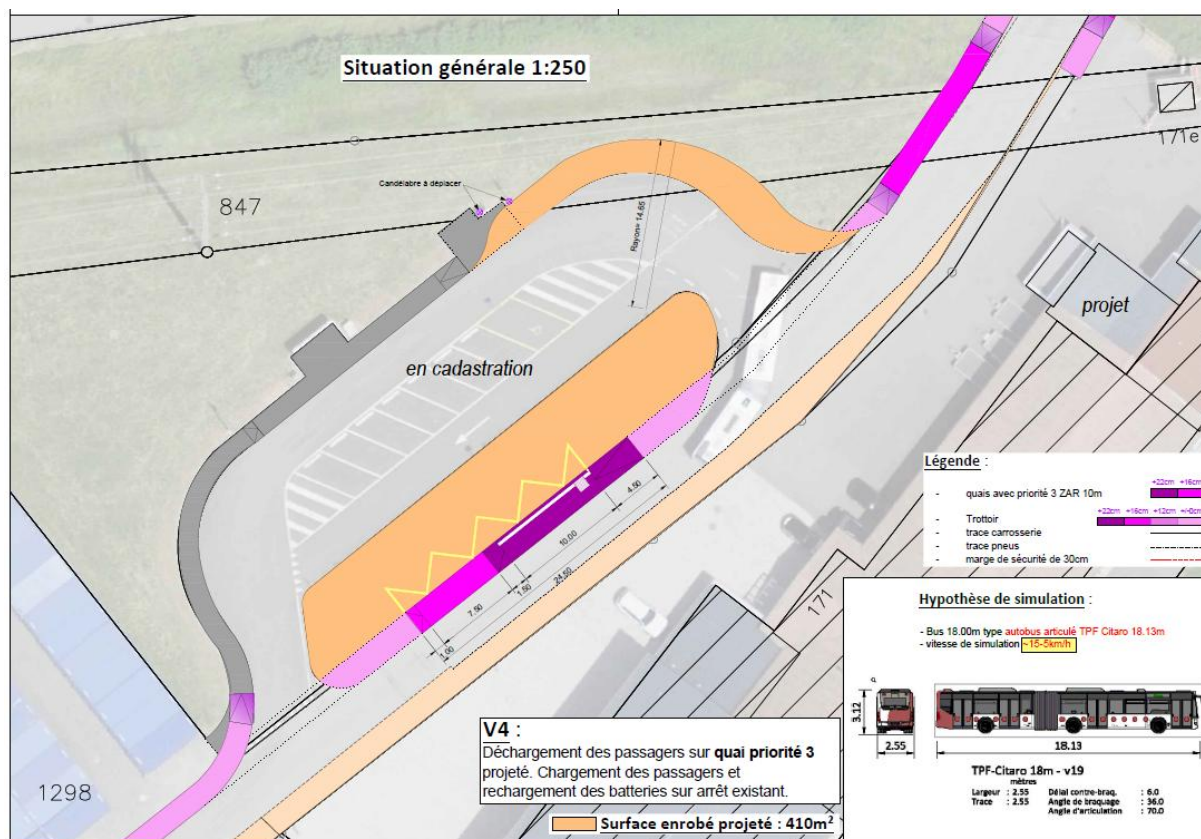


Exemple - Terminus de la ligne 202 à Yverdon (photo : 24 heures)

Une des conséquences de l'ajout du bus supplémentaire est que le terminus sera encore occupé par la recharge du bus précédant lors de l'arrivée du bus suivant.

Nous devons donc créer un arrêt supplémentaire afin de pouvoir décharger les occupants.

Lors de l'étude réalisée par le bureau Sabert, plusieurs variantes ont été proposées et c'est la 4^e illustrée ci-dessous qui a été validée par les TPF et le SMO. La mise en service est prévue pour l'horaire 2027, donc en décembre 2026 déjà.



Cette étude ainsi que sa réalisation seront intégralement remboursées par la Canton mais la commune doit "faire la banque".

Pour information, la station de recharge ainsi que le surcoût des véhicules sont financés par les TPF et subventionnés par la Confédération grâce à la mesure TP.A1 du PA4.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 196'000.00

6150.5010.16 Secteur Bois-du-Pâquier – électrification et aménagement arrêt de bus

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 196'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 1.00 % : CHF 1'960.00

Amortissement 5.00 % : CHF 9'800.00

Charges annuelles : CHF 11'760.00